

Paris, le 12 mars 2026

**#FédérationCinov #ÉpargneSalariale #ÉpargneRetraite #TPE-PME #Betic
#HarmonieMutuelle**

La Fédération Cinov lance, avec Harmonie Mutuelle, une offre d'épargne salariale et d'épargne retraite dédiée aux entreprises de moins de 50 salariés

La Fédération Cinov lance, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, une offre d'épargne salariale et d'épargne retraite sur mesure, simple et clé en main à destination de ses entreprises adhérentes.

Dans le prolongement direct de la signature, le 30 avril 2025, de l'accord de branche Betic (ingénierie, conseil, numérique) qui permet d'expérimenter la redistribution des bénéfices dans les entreprises de moins de 50 salariés, la Fédération Cinov lance, avec Harmonie Mutuelle, une offre d'épargne salariale et d'épargne retraite spécialement conçue pour ses entreprises membres de moins de 50 salariés.

Grâce à une offre lisible, sécurisée et facile à déployer, en parfaite cohérence avec l'accord de branche du 30 avril 2025, les entreprises de moins de 50 salariés, membres de la fédération, seront désormais en mesure de partager la valeur créée, en toute simplicité, auprès de leurs salariés.

Une offre au service de l'accord de branche sur la participation

Cet accord de la branche Betic sur la participation a introduit une formule innovante, pensée pour tenir compte des réalités économiques des TPE. Il ouvre ainsi la voie à un accès élargi à l'épargne salariale, jusque-là souvent perçue comme complexe ou inadaptée aux petites structures.

La nouvelle offre d'épargne salariale et d'épargne retraite s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle permet aux entreprises membres de transformer simplement les montants issus de la participation, et plus largement les dispositifs de partage de la valeur, en solutions d'épargne attractives pour les salariés.

Simplicité, accompagnement et sécurité pour les TPE-PME

Développée en partenariat avec Harmonie Mutuelle, cette offre s'appuie sur l'expertise d'un acteur majeur de la protection sociale, reconnu pour son accompagnement de proximité auprès des entreprises et de leurs salariés.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)

Grâce à cette offre, les dirigeants peuvent proposer à leurs équipes un levier concret de fidélisation et d'attractivité, sans alourdir leur organisation ni mobiliser des ressources internes importantes.

Un engagement renforcé en faveur du partage de la valeur

En lançant cette offre, la Fédération Cinov confirme sa volonté de traduire les avancées sociales de la branche en solutions opérationnelles.

« Après la signature de l'accord de branche sur la participation, il était essentiel de proposer aux entreprises un outil simple et immédiatement mobilisable. En nous appuyant sur l'expertise d'Harmonie Mutuelle, cette offre d'épargne salariale et d'épargne retraite répond à un besoin très concret des TPE-PME : partager la valeur créée, tout en assurant la continuité de leur activité », souligne Magali Cottave, Présidente de la Fédération Cinov.

« Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus que le partage de la valeur constitue un levier puissant de performance et de cohésion au sein des entreprises. En tant qu'acteur majeur de la protection sociale, nous nous réjouissons de mettre notre expertise au service de la Fédération Cinov, et de ses entreprises adhérentes, à travers une solution d'épargne salariale et d'épargne retraite accessible, sécurisée et adaptée à leurs réalités. » conclut Pascal Pigot, directeur général délégué d'Harmonie Mutuelle.



De gauche à droite : Dominique Van Moerkercke, Vice-Président aux Affaires sociales et à la Formation de la Fédération Cinov, et Pascal Pigot, directeur général délégué d'Harmonie Mutuelle.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV ET DE LA BRANCHE BETIC

La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 15 syndicats métiers et des 14 fédérations régionales qu'elle fédère et qui représentent 100 000 entreprises (99,5 % sont des TPE-PME), 154 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1 200 000 collaborateurs.

Fédération patronale représentative de la branche des bureaux d'études techniques et cabinets d'ingénieurs-conseils (Betic), la Fédération Cinov anime plus de 350 mandats dans plus de 60 instances : instances paritaires « social et formation », organisations internationales, pôles techniques, organismes professionnels et organismes de normalisation et de qualité.

La Fédération Cinov est membre fondatrice et administratrice des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opco Atlas et FIF PL, les organismes de qualification OPQIBI et ISQ-OPQCM et les fédérations internationales et européennes Fidic et EFCA. Elle est également administratrice de l'Opiiec (Observatoire paritaire), de l'association Bilan Carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de Construction 21.

CONTACT PRESSE

Virginie GAUDIN - 07 89 02 85 48 - gaudin@cinov.fr

PRESS ROOM : [Press Room](#) | [Fédération Cinov](#)